

Commune de Mundolsheim

24 rue du Général Leclerc - 67450 Mundolsheim
Tél.: 03 88 20 01 70 - communication@mundolsheim.fr

CIR. n° T 2026 12

ARRETE MUNICIPAL

Le Maire de la Commune de Mundolsheim,

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions,

VU le Code Général des Collectivités Locales et notamment l'article L 3221.4 et L 2231-1

VU les dispositions du Code de la Route et notamment l'article R 411-8,

VU l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière quatrième partie, huitième partie,
CONSIDERANT les travaux de construction accordé, PC 67309 23 V0015M02 au n°12 de la rue Saint Thomas, à Mundolsheim,

a r r ê t e

Article 1er : Le règlement de la circulation de la Ville de Mundolsheim est modifié et complété temporairement le mardi 10 février de 14h à 18h, comme suit :

RUE SAINT THOMAS

Ajouter Réglementation 4.03.05. :

VOIES OU LE STATIONNEMENT EST INTERDIT QUALIFIE
« GENANT »

- Stationnement interdit au droit du chantier au niveau du n°12 de part et d'autre de la rue.

Ajouter Réglementation 2.02.01

LIMITATIONS D'ACCES – GENERALITES

- Route barrée _ autorisation de double sens pour les riverains uniquement
- Mise en place d'un panneau de déviation au début de la rue (intersection rue du Gal Leclerc) vers la rue de la gare.

Article 2 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Inspection Interministérielle sur la signalisation routière de chantier sera mise en place et entretenue par monsieur Artak MELKONYAN.

Article 3 : Les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent temporairement toutes les dispositions contraires antérieures.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Brigade de Gendarmerie de Mundolsheim,
- Chef de Centre des Sapeurs-Pompiers de Mundolsheim,
- Eurométropole de Strasbourg, service circulation,
- M Artak MELKONYAN – 12 rue Saint Thomas– 6745 MUNDOLSHEIM
- Affichée sur le site internet de la commune

Fait à Mundolsheim, 04 février 2025
Béatrice BULOUE



Maire de Mundolsheim